







Aperçu des critères

	 CRITERION 1 Évaluation des besoins et pertinence pour à pratique	 CRITERION 2 Interactivité et participation	 CRITERION 3 Intégration des données probantes	 CRITERION 4 Surmonter la résistance au changement	 CRITERION 5 Évaluation et mesure des résultats	 CRITERION 6 Renforcement de l'apprentissage
1 POINTS PAR CRITÈRE	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation indirecte des besoins du public cible est utilisée pour orienter la conception du programme et obtenir de renseignements sur les connaissances et l'expérience pratique préalables Objectifs d'apprentissage liés aux résultats de l'évaluation des besoins Évaluation des besoins porte sur la compétence des médecins à la lumière des rôles CanMEDS-MF 	<ul style="list-style-type: none"> Au moins 25 % du programme est interactif 	<ul style="list-style-type: none"> Un aperçu des données probantes et de leur utilisation dans la création du contenu doit être fourni, et des références doivent accompagner les documents Les données probantes doivent provenir de recensions systématiques/méta-analyses d'études (ECR, études cas-témoins de cohortes), d'ECR uniques, bien conçus et d'envergure moyenne, d'essais contrôlés non randomisés bien conçus, avec résultats cohérents, ou d'études de cohortes de grande envergure L'absence de données probantes à l'appui des affirmations ou des recommandations doit être reconnue Si le programme porte sur une étude unique ou si certaines études ont été écartées, les concepteurs de programmes doivent fournir les preuves nécessaires pour appuyer cette décision Les graphiques et les tableaux ne peuvent être modifiés pour mettre en évidence un traitement ou un produit Les bénéfices et les préjudices éventuels doivent être examinés; une manière efficace de présenter cette information aux cliniciens est d'utiliser les ratios interventions/bénéfices et interventions/préjudices. Ainsi que la réduction du risque absolu et relatif 	<ul style="list-style-type: none"> La conception pédagogique comprend une discussion des obstacles au changement les plus courants dans la pratique 	<ul style="list-style-type: none"> Les mesures sont incluses pour évaluer l'apprentissage auto-déclaré ou les changements dans ce que les participants connaissent ou savent comment faire suivant leur participation au programme de DPC 	<i>Pas requis pour 1 crédit/heure</i>
2 POINTS PAR CRITÈRE	DOIT RESPECTER LES EXIGENCES DES PROGRAMMES QUI DONNENT DROIT À 1 CRÉDIT PAR HEURE ET LES SUIVANTES :					
	<ul style="list-style-type: none"> L'échantillon utilisé dans l'évaluation des besoins doit représenter le public cible (p. ex. médecin en milieu rural), afin d'améliorer l'applicabilité du contenu du programme L'évaluation des besoins cible les lacunes du public cible dans au moins un domaine de compétences CanMEDS-MF 	<ul style="list-style-type: none"> De 25 % à 50 % du programme est interactif La participation de l'apprenant ne se limite pas aux questions de l'auditoire Le programme offre aux participants l'occasion d'interagir entre eux, avec les animateurs et avec la matière enseignée. (Les programmes de la catégorie autoapprentissage doivent comporter une interaction avec les animateurs et avec la matière enseignée seulement.) Une partie de l'activité est basée sur le travail en petit groupe ou sur des ateliers. (Dans la catégorie autoapprentissage, l'apprentissage fondé sur les cas remplace le travail en petit groupe.) 	<ul style="list-style-type: none"> Le contenu doit refléter les résultats axés sur les patients et éviter les résultats intermédiaires Les données probantes canadiennes doivent être incluses lorsqu'elles existent 	<ul style="list-style-type: none"> La conception pédagogique comprend une discussion des approches pour surmonter ces obstacles 	<ul style="list-style-type: none"> Le programme comprend une mesure impartiale du changement dans les connaissances Le programme offre aux participants la possibilité d'évaluer le changement des compétences CanMEDS-MF (conformément aux objectifs d'apprentissage) 	<ul style="list-style-type: none"> Intègre au moins une stratégie bien validée pour renforcer ou faciliter l'apprentissage continu
3 POINTS PAR CRITÈRE	***REMARQUE : TOUS LES CRITÈRES CITÉS SONT DES EXIGENCES OBLIGATOIRES POUR OBTENIR 3 CRÉDITS PAR HEURE DOIT RESPECTER LES EXIGENCES DES PROGRAMMES QUI DONNENT DROIT À 1 ET À 2 CRÉDITS PAR HEURE ET LES SUIVANTES :					
	<ul style="list-style-type: none"> L'évaluation des besoins porte sur de véritables participants au programme L'information sur les connaissances et l'expérience pratique préalables est recueillie auprès de véritables participants au programme L'évaluation des besoins cible les lacunes dans les connaissances (p. ex. test administré avant et après), les compétences (aptitudes) ou la performance, et est basée sur les données tirées de la pratique L'évaluation des besoins cible des lacunes des médecins dans plusieurs domaines de compétences CanMEDS-MF 	<ul style="list-style-type: none"> Le programme doit être basé sur l'apprentissage en petit groupe. (Dans la catégorie autoapprentissage, les programmes doivent être basés sur des cas ou sur des scénarios d'immersion.) Le programme comprend des activités pouvant être appliquées dans la pratique des participants Le programme comprend des activités de réflexion formelles sur l'application de l'apprentissage à la pratique dans un délai réaliste afin d'évaluer le changement dans la pratique 	<ul style="list-style-type: none"> Dans sa conception, le programme doit offrir aux participants la possibilité de chercher, évaluer et appliquer les meilleures données probantes disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> Solliciter les obstacles au changement auprès de véritables participants Discuter des obstacles et des approches pour les surmonter 	<ul style="list-style-type: none"> Une mesure impartiale du changement dans les compétences et/ou dans la performance clinique et/ou des résultats pour les patients pour tous les apprenants Possibilité d'évaluer le changement dans toutes les compétences CanMEDS-MF qui figurent dans les objectifs d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> Intègre au moins deux stratégies bien validées; idéalement, échelonné dans le temps (6 et 12 semaines, par exemple)

CRÉDITS PAR HEURE 5 À 11 PTS = **1** CRÉDIT PAR HEURE 12 À 17 PTS = **2** CRÉDITS PAR HEURE 18 PTS = **3** CRÉDITS PAR HEURE

Tableaux du Cadre de critères de qualité



I^{ER} CRITÈRE

Évaluation des besoins et pertinence pour la pratique

CRÉDITS PAR HEURE	EXIGENCES DE CERTIFICATION POUR LE CRITÈRE
1 CRÉDIT PAR HEURE = 1 PT	<ul style="list-style-type: none">✓ Évaluation indirecte des besoins du public cible pour orienter la conception du programme et obtention de renseignements généraux sur les connaissances et l'expérience pratique préalables.✓ Les objectifs d'apprentissage du médecin sont liés aux résultats de l'évaluation des besoins.✓ L'évaluation des besoins porte sur la compétence des médecins à la lumière des rôles CanMEDS-MF
2 CRÉDITS PAR HEURE = 2 PTS	Doit respecter les exigences des programmes qui donnent droit à 1 crédit par heure et les suivantes : <ul style="list-style-type: none">✓ L'échantillon utilisé dans l'évaluation des besoins doit représenter le public cible afin d'améliorer l'applicabilité du contenu du programme.✓ L'évaluation des besoins cible les lacunes du public cible dans au moins un domaine de compétences CanMEDS-MF
3 CRÉDITS PAR HEURE = 3 PTS	Doit respecter les exigences des programmes qui donnent droit à 1 crédit et à 2 crédits par heure et les suivantes : <ul style="list-style-type: none">✓ L'évaluation des besoins porte sur de véritables participants au programme.✓ L'information sur les connaissances et l'expérience pratique préalables est recueillie auprès de véritables participants au programme.✓ L'évaluation des besoins cible des lacunes des médecins dans plusieurs domaines de compétences CanMEDS-MF.

CRÉDITS PAR HEURE

5 À 11 PTS = **1** CRÉDIT PAR HEURE

12 À 17 PTS = **2** CRÉDITS PAR HEURE

18 PTS = **3** CRÉDITS PAR HEURE



2^E CRITÈRE

Interactivité et participation

CRÉDITS PAR HEURE	EXIGENCES DE CERTIFICATION POUR LE CRITÈRE
1 CRÉDIT PAR HEURE = 1 PT	<ul style="list-style-type: none">✓ Au moins 25 % du programme est interactif
2 CRÉDITS PAR HEURE = 2 PTS	<p>Doit respecter les exigences des programmes qui donnent droit à 1 crédit par heure et les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ De 25 % à 50 % du programme est interactif.✓ La participation de l'apprenant ne se limite pas aux questions de l'auditoire.✓ Le programme offre aux participants l'occasion d'interagir entre eux, avec les animateurs et avec la matière enseignée. (Les programmes de la catégorie autoapprentissage doivent comporter une interaction avec les animateurs et avec la matière enseignée seulement.)✓ Une partie de l'activité est basée sur le travail en petit groupe ou sur des ateliers. (Dans la catégorie autoapprentissage, l'apprentissage fondé sur les cas remplace le travail en petit groupe.)
3 CRÉDITS PAR HEURE = 3 PTS	<p>Doit respecter les exigences des programmes qui donnent droit à 1 et à 2 crédits par heure et les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Le programme doit être basé sur l'apprentissage en petit groupe. (Dans la catégorie autoapprentissage, les programmes doivent être basés sur des cas ou sur des scénarios d'immersion.)✓ Le programme comprend des activités pouvant être appliquées dans la pratique des participants.✓ Le programme comprend des activités de réflexion formelles sur l'application de l'apprentissage à la pratique dans un délai réaliste afin d'évaluer le changement dans la pratique.

CRÉDITS PAR HEURE

5 À 11 PTS = **1** CRÉDIT
PAR HEURE

12 À 17 PTS = **2** CRÉDITS
PAR HEURE

18 PTS = **3** CRÉDITS
PAR HEURE



3^E CRITÈRE

Intégration des données probantes

CRÉDITS PAR HEURE	EXIGENCES DE CERTIFICATION POUR LE CRITÈRE
1 CRÉDIT PAR HEURE = 1 PT	<ul style="list-style-type: none">✓ Un aperçu des données probantes et de leur utilisation dans la création du contenu doit être fourni, et des références doivent accompagner les documents✓ Les données probantes doivent provenir de recensions systématiques/méta-analyses d'études (ECR, études cas-témoins de cohortes), d'ECR uniques, bien conçus et d'envergure moyenne, d'essais contrôlés non randomisés bien conçus, avec résultats cohérents, ou d'études de cohortes de grande envergure.✓ L'absence de données probantes à l'appui des affirmations ou des recommandations doit être reconnue.✓ Si le programme porte sur une étude unique ou si certaines études ont été écartées, les concepteurs de programmes doivent fournir les preuves nécessaires pour appuyer cette décision.✓ Les graphiques et les tableaux ne peuvent être modifiés pour mettre en évidence un traitement ou un produit.✓ Les bénéfices et les préjudices éventuels doivent être examinés; une manière efficace de présenter cette information aux cliniciens est d'utiliser les ratios interventions/bénéfices et interventions/préjudices. Ainsi que la réduction du risque absolu et relatif.
2 CRÉDITS PAR HEURE = 2 PTS	Doit respecter les exigences des programmes qui donnent droit à 1 crédit par heure et les suivantes : <ul style="list-style-type: none">✓ Le contenu doit refléter les résultats axés sur les patients et éviter les résultats intermédiaires.✓ Les données probantes canadiennes doivent être incluses lorsqu'elles existent.
3 CRÉDITS PAR HEURE = 3 PTS	Doit respecter les exigences des programmes qui donnent droit à 1 et à 2 crédits par heure et les suivantes : <ul style="list-style-type: none">✓ Dans sa conception, le programme doit offrir aux participants la possibilité de chercher, évaluer et appliquer les meilleures données probantes disponibles.

CRÉDITS PAR HEURE

5 À 11 PTS = **1** CRÉDIT PAR HEURE

12 À 17 PTS = **2** CRÉDITS PAR HEURE

18 PTS = **3** CRÉDITS PAR HEURE



4^E CRITÈRE

Surmonter la résistance au changement

CRÉDITS PAR HEURE	EXIGENCES DE CERTIFICATION POUR LE CRITÈRE
1 CRÉDIT PAR HEURE = 1 PT	✓ La conception pédagogique comprend une discussion des obstacles au changement les plus courants dans la pratique
2 CRÉDITS PAR HEURE = 2 PTS	Doit respecter les exigences des programmes qui donnent droit à 1 crédit par heure et les suivantes : ✓ La conception pédagogique comprend une discussion des approches pour surmonter ces obstacles
3 CRÉDITS PAR HEURE = 3 PTS	Doit respecter les exigences des programmes qui donnent droit à 1 et à 2 crédits par heure et les suivantes : ✓ Solliciter les obstacles au changement auprès de véritables participants ✓ Discuter des obstacles et des approches pour les surmonter

CRÉDITS PAR HEURE

5 À 11 PTS = **1** CRÉDIT PAR HEURE

12 À 17 PTS = **2** CRÉDITS PAR HEURE

18 PTS = **3** CRÉDITS PAR HEURE



5^E CRITÈRE

Évaluation et mesure des résultats

CRÉDITS PAR HEURE	EXIGENCES DE CERTIFICATION POUR LE CRITÈRE
1 CRÉDIT PAR HEURE = 1 PT	<ul style="list-style-type: none">✓ Les mesures sont incluses pour évaluer l'apprentissage auto-déclaré ou les changements dans ce que les participants connaissent ou savent comment faire suivant leur participation au programme de DPC
2 CRÉDITS PAR HEURE = 2 PTS	Doit respecter les exigences des programmes qui donnent droit à 1 crédit par heure et les suivantes : <ul style="list-style-type: none">✓ Le programme comprend une mesure impartiale du changement dans les connaissances✓ Le programme offre aux participants la possibilité d'évaluer le changement des compétences CanMEDS-MF (conformément aux objectifs d'apprentissage)
3 CRÉDITS PAR HEURE = 3 PTS	Doit respecter les exigences des programmes qui donnent droit à 1 et à 2 crédits par heure et les suivantes : <ul style="list-style-type: none">✓ Une mesure impartiale du changement dans les compétences et/ou dans la performance clinique et/ou des résultats pour les patients pour tous les apprenants✓ Possibilité d'évaluer le changement dans toutes les compétences CanMEDs-MF qui figurent dans les objectifs d'apprentissage

CRÉDITS PAR HEURE

5 À 11 PTS = **1** CRÉDIT PAR HEURE

12 À 17 PTS = **2** CRÉDITS PAR HEURE

18 PTS = **3** CRÉDITS PAR HEURE



6^E CRITÈRE

Renforcement de l'apprentissage

CRÉDITS PAR HEURE	EXIGENCES DE CERTIFICATION POUR LE CRITÈRE
1 CRÉDIT PAR HEURE = 1 PT	Pas requis pour 1 crédit/heure
2 CRÉDITS PAR HEURE = 2 PTS	✓ Intègre au moins une stratégie bien validée pour renforcer ou faciliter l'apprentissage continu
3 CRÉDITS PAR HEURE = 3 PTS	Doit respecter les exigences des programmes qui donnent droit à 1 et à 2 crédits par heure et les suivantes : ✓ Intègre au moins deux stratégies bien validées; idéalement, échelonné dans le temps (6 et 12 semaines, par exemple)

CRÉDITS PAR HEURE

5 À 11 PTS = **1** CRÉDIT PAR HEURE

12 À 17 PTS = **2** CRÉDITS PAR HEURE

18 PTS = **3** CRÉDITS PAR HEURE